



RCS : AMIENS

Code greffe : 8002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00350

Numéro SIREN : 383 000 692

Nom ou dénomination : CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE PICARDIE

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2017 sous le numéro de dépôt A2017/001464

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AMIENS



325002

Dénomination : CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE
DE PICARDIE

Adresse : 8 rue Vadé 80064 Amiens -FRANCE-

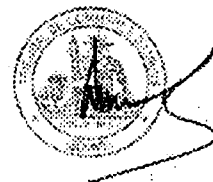
n° de gestion : 2000B00350

n° d'identification : 383 000 692

n° de dépôt : A2017/001464

Date du dépôt : 12/04/2017

Pièce : Extrait de procès-verbal du conseil de surveillance
du 14/02/2017



325002

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AMIENS

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE
DE PICARDIE
8 Rue Vadé
Service Juridique
80064 AMIENS CEDEX 9

Nos références : n° de dépôt : **A2017/001464**
n° de gestion : **2000B00350**
n° SIREN : **383 000 692 RCS Amiens**

CERTIFICAT DE DEPOT D'ACTES

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 12/04/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société de :

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE PICARDIE - Société anonyme à
directoire et conseil de surveillance
8 rue Vadé 80064 Amiens -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

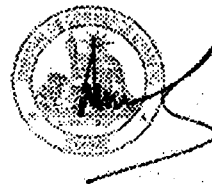
**Extrait de procès-verbal du conseil de surveillance du 14/02/2017 (1
exemplaire)**

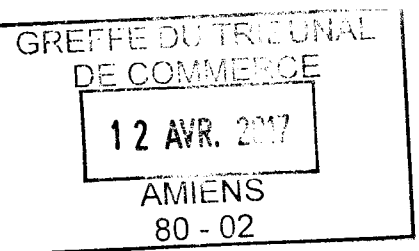
Concernant les évènements RCS suivants :

Modification relative aux dirigeants d'une société du 01/04/2017

Fait à Amiens, le 12/04/2017

Le Greffier





Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Picardie
Société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance
Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier
Au capital de 268 492 540 euros
383 000 692 RCS AMIENS - SIRET 383 000 692 02257 - code NAF 6419 Z
Siège social : 8, rue Vadé – 80064 AMIENS Cedex 9

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE
DU 14 FEVRIER 2017**

(...)

I. Nomination du membre du Directoire en charge du Pôle Banque de Détail

Sur proposition du Comité des Nominations,

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance :

- fixe à 4 le nombre de membres de Directoire jusqu'à la fusion juridique prévue entre les Caisses d'Epargne Picardie et Nord France Europe le 29 avril 2017 et la désignation d'un nouveau Directoire,

- nomme en qualité de Membre du Directoire en charge du Pôle Banque de Détail Madame Valérie RAYNAUD, sous condition suspensive de son agrément par le Conseil de Surveillance de BPCE.

Ce mandat lui est confié à compter du 1^{er} avril 2017 jusqu'au 29 avril 2017, date prévue pour la désignation d'un nouveau Directoire.

Madame Valérie RAYNAUD exercera le mandat de membre du Directoire tel qu'il est prévu par les textes légaux et réglementaires régissant les Caisses d'Epargne et par les statuts de la Caisse d'Epargne Picardie.

Madame Valérie RAYNAUD ainsi nommée a déclaré par avance accepter lesdites fonctions, si celles-ci venaient à lui être confiées.

Madame Valérie RAYNAUD a déclaré, en outre, qu'elle satisfaisait à la limitation requise par la loi en ce qui concerne le cumul des mandats qu'elle peut exercer et qu'elle n'est pas frappée de l'interdiction ou de la déchéance du droit d'administrer une Société par application de la législation en vigueur et qu'elle satisfaisait à la règle de la limite d'âge fixée par l'article 14 des statuts.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

II. Dirigeant effectif en vertu de l'article L.511-13 du code monétaire et financier

En sa qualité de membre du Directoire, Mme Valérie RAYNAUD se voit conférer la qualité de Dirigeant effectif au sens de l'article L.511-13 du Code monétaire et financier, sous condition suspensive de son agrément par le Conseil de Surveillance de BPCE.

Mme Valérie RAYNAUD est, en qualité de dirigeant effectif, garante et assume vis-à-vis des autorités de tutelle, et notamment de l'ACPR, la pleine et entière responsabilité des activités suivantes :

- la détermination effective de l'orientation de l'activité de l'établissement (en application des articles L. 511-13 et L. 532-2 du code monétaire et financier),

- l'information comptable et financière (en application des articles L. 571- 4 à L. 571-9 et L. 573-3 à L. 573- 6 du code monétaire et financier),

- le contrôle interne (en application de l'arrêté du ministre des finances et des comptes publics du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne),

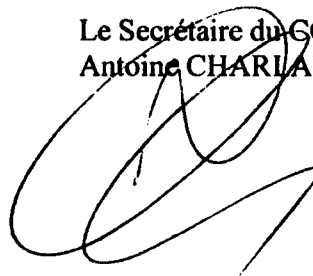
- la détermination des fonds propres (en application du règlement n° 90-02 modifié du Comité de la réglementation bancaire).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

(...)

Pour extrait certifié conforme
Fait à Amiens, le 14/02/2017

Le Secrétaire du GOS
Antoine CHARLANNE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned over the printed name of the Secretary of the GOS.